ONET LE CHÂTEAU

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL D'ONET-LE-CHATEAU

Séance du 12 avril 2023

Nombre de conseillers	
en exercice :	33
Présents :	25
Absent :	1
Procurations :	7
Votants :	32

Les membres du Conseil Municipal de la commune d'Onet-le-Château se sont réunis le douze avril deux mille vingt-trois à dix-neuf heures, à la Maison des Associations, sur la convocation qui leur a été adressée le quatre avril deux mille vingt-trois par Monsieur Jean-Philippe KEROSLIAN, Maire

Président : Jean-Philippe KEROSLIAN, Maire d'Onet-le-Château

Présents : Marie-Noëlle TAUZIN, Christian MAZUC, Catherine COUFFIN, Raymond BRALEY, Dominique BEC, Didier PIERRE, Sabine MIRAL, Gulistan DINCEL, Jean-Louis COSTE, Christine LATAPIE, Michel SOULIE, Valérie ABADIE-ROQUES, Jacques DOUZIECH, Françoise VITIELLO, Jacky MAILLE, Franck TOURNERET, Christian GIRAUD, Stanislas LIPINSKI, Jean-Luc PAULAT, Benjamin GOURDON, Jean-Marc LACOMBE, Elisabeth GUIANCE, Liliane MONTJAUX, Amar GUENDOUZI, Isabelle COURTIAL

Absents ayant donné pouvoir : Jean-Philippe ABINAL (parti à 19h32 pouvoir à Jean-Philippe KEROSLIAN), Fabienne VERNHES (pouvoir à Marie-Noëlle TAUZIN), Hakim GACEM (pouvoir à Catherine COUFFIN), Virginie SEXTO (pouvoir à Christian MAZUC), Rachida EL HAOUARI (pouvoir à Christine LATAPIE), Ludivine CHATELAIN-NOUIOUA (pouvoir à Franck TOURNERET), Mathieu GINESTET (pouvoir à Elisabeth GUIANCE)

Absent excusé : Amar GUENDOUZI

Secrétaire de séance : Marie-Noëlle TAUZIN

DG/49-2023

Rénovation énergétique : Gymnase des Glycines

Vu l'avis unanimement favorable après examen des commissions en date du 3 avril 2023.

ENTENDU que le Fonds vert est destiné à financer des projets présentés par les collectivités territoriales et leurs partenaires publics ou privés dans trois domaines : performance environnementale, adaptation du territoire au changement climatique et amélioration du cadre de vie.

ENTENDU que la rénovation énergétique des bâtiments publics locaux (incluant les équipements sportifs dans la perspective des Jeux olympiques et paralympiques) correspond à l'ensemble des travaux réalisés sur des bâtiments existants visant à diminuer significativement leur consommation énergétique.

ENTENDU que pour être éligible en métropole, un projet devra permettre au moins 30% d'économies d'énergie par rapport à la situation d'avant-projet ainsi qu'une réduction significative des émissions de gaz à effet de serre (GES).

CONSIDERANT que dans le cadre de son plan de sobriété énergétique et afin d'agir pour accélérer la réduction des consommations d'énergie des bâtiments municipaux, la collectivité a décidé de poursuivre ses travaux d'entretien de ses équipements en renforcement la prise en compte de l'amélioration de leur performance énergétique.

CONSIDERANT que les travaux concernent le gymnase des Glycines.

CONSIDERANT que le bâtiment ne possède à l'heure actuelle plus de chauffage suite à une panne, ne permettant ainsi plus aux élèves et aux clubs locaux de pratiquer les activités sportives dans des conditions optimales.

CONSIDERANT qu'aujourd'hui, les élèves des écoles communales et du collège des Quatre-Saisons, et plus de 350 licenciés sportifs dans les clubs locaux de handball ou de basket-ball exercent une activité sportive quotidienne dans le gymnase.

CONSIDERANT que la collectivité qui est dans l'obligation de procéder au remplacement du système de chauffage actuel souhaite équiper ce bâtiment d'un nouvel équipement plus respectueux de l'environnement et permettant à la Ville de réguler la consommation d'énergie dans le bâtiment.

CONSIDERANT qu'à terme, ce nouvel outil induira une maitrise des dépenses énergétiques de la Ville d'Onet-le-Château, tout en maintenant un niveau de confort idéal pour la pratique sportive.

CONSIDERANT ainsi qu'afin de solliciter l'accompagnement financier de divers partenaires institutionnels sur ce projet, le plan de financement concernant la rénovation énergétique du gymnase des Glycines se définit comme suit :

DEPENSES en € HT		**RECETTES en €**		
Coût total du projet	100 000	Fonds Vert	50 000	50.00%
		Conseil départemental	30 000	30.00%
		Ville d'Onet-le-Château	20 000	20.00%
Total	**100 000 €**	**Total**	**100 000 €**	100,00%

Cet exposé entendu et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des voix :

- **autorise les travaux de rénovation énergétique du gymnase des Glycines tels qu'exposés ci-dessus,**
- **approuve e plan de financement prévisionnel du projet tel que présenté ci-dessus,**
- **autorise Monsieur le Maire à entreprendre toutes démarches nécessaires à l'exécution des présentes dispositions et à signer tout document relatif à ce projet.**

Fait et délibéré à Onet-le-Château les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme,

Le Maire,

MAIRIE D'ONET LE CHATEAU AVEYRON

Jean-Philippe KEROSLIAN

La Secrétaire de séance,

Marie-Noëlle TAUZIN

Certifiée exécutoire par M. le Maire
Compte tenu de la transmission en Préfecture le : 14 AVR. 2023
Et de la publication le : 17 AVR. 2023